

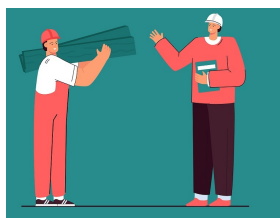
[Voir la version en ligne](#)

Au sommaire de notre newsletter du mois de septembre 2022 :

- Un nouveau Directeur Général à l'AMCO-BTP
- C'est la rentrée ! Comment organiser l'accueil de vos apprenti(e)s pour assurer leur santé et leur sécurité. Nous faisons le point avec vous

Bonne lecture !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Monsieur Emmanuel COTTIER**, nouveau Directeur Général de l'AMCO-BTP, qui a pris ses fonctions le 5 septembre dernier. Il est joignable au 05.55.11.21.00 et à l'adresse mail suivante emmanuel.cottier@amco-btp.fr



Accueillir un(e) apprenti(e)

Parce qu'il fait son entrée dans le monde du travail et apprend le métier, l'apprenti est plus vulnérable aux risques professionnels que les autres travailleurs. Il doit donc faire l'objet d'un encadrement spécifique afin de préserver sa santé et assurer sa sécurité.

[On fait le point dans cet article.](#)

Nos équipes vous accompagnent au quotidien. Un renseignement, un conseil ?

Contactez votre centre de visite et/ou votre médecin du travail.



- Limoges : 05.55.11.21.00
- Guéret : 05.55.41.13.22
- Périgueux : 05.53.02.98.60

contact@amco-btp.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Santé Travail en Limousin.

[Se désinscrire](#)